



LA CFDT OBTIENT DU CONCRET POUR LES SALARIÉS

S'adapter à la charge, oui. Subir sans garanties, non.

Avec la montée en charge de l'établissement, le projet Forge+ et les besoins industriels à venir, la Direction souhaitait faire évoluer l'organisation du temps de travail sur plusieurs secteurs : HO/Forge, AU, AM, CFOL et pour les Usineurs et les contrôleurs CND de l'AI en cas de montée en charge.

Pour la **CFDT**, la ligne a toujours été claire :

Pas question que les salariés subissent seuls les contraintes de la charge.

Pas question d'imposer une nouvelle organisation sans garanties.

Pas question de demander plus sans reconnaissance.

La **CFDT** a pris ses responsabilités dans les groupes de travail et les négociations avec un objectif clair : protéger les salariés, obtenir du volontariat, faire reconnaître les contraintes et gagner des compensations concrètes.

UNE GARANTIE ESSENTIELLE : LE VOLONTARIAT

Grâce à l'action de la **CFDT**, l'adaptation de l'organisation du travail à la charge repose prioritairement sur le volontariat.

- Chaque salarié pourra communiquer ses disponibilités prévisionnelles.
- Ces disponibilités seront prises en compte dans un planning prévisionnel.
- Les salariés volontaires seront sollicités sur les plages annoncées.
- Les effectifs volontaires seront suivis en CSE.
- L'organisation tiendra compte de l'équilibre vie pro / vie perso.

Pour la Cfdt, les salariés ne sont pas une simple variable d'ajustement.

LA CFDT A PROTÉGÉ LES SALARIÉS DÉJÀ EN 3x8 14 POSTES

Sur les ateliers mécaniques, la Direction voulait ajouter le vendredi de nuit. La **CFDT** a refusé que cet effort repose automatiquement sur les équipes actuelles.

Notre proposition a été retenue :

- Maintien du 3x8 14 postes pour les salariés qui ne veulent pas changer.
- Création d'un 3x8 15 postes pour les futurs entrants et les volontaires.

La Cfdt a obtenu que les salariés en poste ne soient pas basculés dans une organisation plus contraignante.

3x8 15 POSTES : PLUS DE CONTRAINTES, DONC PLUS DE RECONNAISSANCE

Pour les salariés volontaires et les futurs entrants en 3x8 15 postes, la **CFDT** a obtenu des contreparties concrètes :

20%

majoration
de marche

50%

vendredi
de nuit

24

jours
de JRTT (2027)

+3%

adaptation
à la charge

Quand les contraintes augmentent, la reconnaissance doit augmenter aussi.



Le Creusot

DES GARANTIES, DU POUVOIR D'ACHAT ET DE LA RECONNAISSANCE

WEEK-END, VSD, SD : DES ORGANISATIONS MIEUX ENCADRÉES

Pour accompagner la charge, de nouvelles organisations week-end sont prévues.

Côté HO/Forge : une marche Week-end VSD pourra être mise en place.

Côté Usinage : une marche Week-end SD pourra compléter le 3x8 15 postes.

Avec la mise en place de cet accord, la **CFDT** a négocié des garanties :

- **23 %** de majoration pour la marche VSD.
- **26 %** de majoration pour la marche SD.
- Maintien du salaire de base à 35 h.
- **14** jours de CP pour les marches week-end.
- **+3%** d'adaptation à la charge pour les SD et VSD
- Des conditions de déclenchement encadrées.

23%

majoration VSD

+3%

Adaptation à la charge SD & VSD

26%

majoration SD

+12,5%

primes et forfaits

La CFDT ne refuse pas l'adaptation industrielle. Elle exige qu'elle soit encadrée, compensée et reconnue.

+12,5 % SUR PLUSIEURS PRIMES ET FORFAITS

La négociation ne s'est pas limitée aux horaires. La **CFDT** a aussi porté la reconnaissance des métiers et de l'engagement ainsi dans le cadre de ces accords nous avons obtenu :

- Une revalorisation de +12,5 % est prévue sur plusieurs primes et forfaits :
- Forfait conditions de travail Maintenance AU, Usinage, Maintenance HO.
- Forfait Traçage et CND, Fonderie, Thermie.
- Prime de remplacement chef d'équipe, décrassage, décricuage, chaleur.

La **CFDT** a aussi obtenu l'intégration de métiers dans certains dispositifs :

- Préparateurs outillage AU, AM, AI.
- Techniciens métrologie AU/Forge, AM, AI.
- Techniciens métrologie Thermie.

Une avancée importante pour des salariés et des métiers qui contribuent directement à la performance du site.

DES ENGAGEMENTS QVCT À SUIVRE

La **CFDT** suivra également les engagements de la Direction sur la qualité de vie et les conditions de travail :

Mise en place d'une solution de covoiturage type Karos.

Étude d'un dispositif de réservation de places en crèche.

Actions pour favoriser l'accès aux soins et à la prévention santé.

Test d'une distribution gratuite de fruits à l'été 2027.

Démarches auprès des collectivités pour améliorer les accès au site.

La CFDT sera vigilante pour que ces engagements ne restent pas de simples promesses.

CE QUE LA CFDT A CHANGÉ DANS CETTE NÉGOCIATION

- ✓ Maintien du 3x8 14 postes pour ceux qui ne veulent pas changer.
- ✓ Volontariat comme principe prioritaire.
- ✓ Création d'un 3x8 15 postes mieux compensé.
- ✓ Vendredi de nuit majoré à 50 %.
- ✓ 24 jours de JRTT en 3x8 15 postes (2027)
- ✓ Majorations renforcées pour les marches week-end.
- ✓ +12,5 % sur plusieurs primes et forfaits.
- ✓ Intégration de métiers oubliés dans certains dispositifs.
- ✓ Suivi en CSE des effectifs volontaires et des changements d'organisation.

LA CFDT AGIT, NÉGOCIE ET OBTIENT

La CFDT a fait le choix de la négociation utile : pas pour accompagner les contraintes sans contrepartie, mais pour obtenir du concret pour les salariés.

Le développement du site du Creusot est une opportunité. Mais il ne peut pas se faire au détriment des salariés. Pour la CFDT, accompagner l'activité ne veut pas dire accepter n'importe quoi. Cela veut dire obtenir des garanties, du volontariat, du pouvoir d'achat, du repos et de la reconnaissance.



cfdtframatome.fr



CFDT FRAMATOME



cfdtframatome@gmail.com



INTRANET CFDT